



ITTERVOORT - BUDEL - WAALWIJK

RÈGLEMENT du tournoi de tirs au but 25-3-2012

- 1.** Sont autorisés à participer:
Seuls les joueurs qui le jour du match sont autorisés à jouer des matchs obligatoires pour leur club et qui sont nés en 2002 (U10).
Exception: les clubs amateurs (VV Eijsden) ont le droit de faire participer des joueurs nés en 2001.
- 2.** Le nombre maximum de joueurs par équipe participante est de 12, incluant le gardien de but. Pour les tirs au but les grands buts seront utilisés.
- 3.** Durant les matchs préliminaires, chaque finaliste sera désigné par élimination, c'est-à-dire que chaque joueur de chaque équipe effectuera un tir au but sur un gardien de VV Eijsden. Le joueur qui rate sera éliminé. Les joueurs qui marquent continueront à tirer au but jusqu'à ce qu'un seul joueur reste. Ce joueur jouera la finale.
- 4.** Toutes les séries de tirs au but se dérouleront sous la direction des dirigeants de jeunes de V.V. Eijsden. Il n'est pas permis de contester leurs décisions.
- 5.** Un joueur qui sur décision d'arbitre est définitivement exclus du terrain sera exclu pour l'ensemble du tournoi de tirs au but (voir art. 5 du règlement Top E).
- 6.** Afin de ne pas perturber le programme des matchs, il est impératif de débiter les tirs au but à l'heure exacte prévue. Le speaker du stade préviendra les équipes à temps.
- 7.** 16 joueurs participeront à la finale; 1 joueur de chaque équipe participante. Le principe est le même que pendant les préliminaires. Le vainqueur sera désigné par élimination.